

Ovins allaitants biologiques : situation en 2009 et enjeux



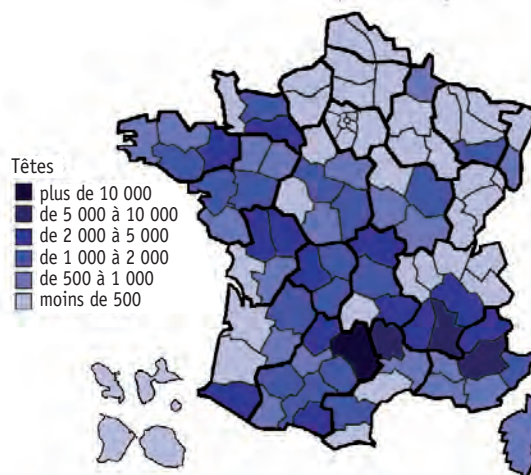
© Chambre d'agriculture

Ce document présente la situation nationale de la production d'ovins viande biologiques, les atouts et faiblesses, les caractéristiques de la filière ainsi que des pistes d'actions. Cette fiche a été élaborée à partir de données de l'Agence Bio, d'Agreste, de l'Institut de l'élevage, de la commission Bio d'Interbev et de l'Inra.

La production ovine conventionnelle connaît des difficultés récurrentes depuis la fin des années 1980 (entrée du Royaume Uni dans le marché commun, augmentation du prix des céréales et des aliments concentrés en 2007, Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) en 2008).

Le respect du cahier des charges de l'élevage biologique amène le plus souvent les éleveurs biologiques à diminuer le chargement d'environ 15 % et à développer les cultures pour améliorer l'autonomie alimentaire. Pour compenser la baisse de productivité des surfaces, le produit doit être amélioré par rapport au conventionnel (à performances techniques équivalentes) par une meilleure valorisation des animaux, ainsi le tissu économique va être déterminant pour encourager la production biologique. En cas de conversion d'une exploitation, le système global de la ferme est à repenser. Son autonomie alimentaire est essentielle

Nombre de brebis (lait/viande) en 2008



Source : Agence Bio / OC

Cinq régions représentent 60 % des brebis allaitantes biologiques en France. La région Midi-Pyrénées arrive en tête avec près de 18 000 brebis suivie par Rhône-Alpes et PACA qui sont entre 12 000 et 13 000 têtes chacune, puis l'Auvergne avec plus de 10 000 têtes et le Limousin avec 7 500 têtes.

La localisation de la production biologique se démarque légèrement de la production conventionnelle, dont les régions les plus productrices sont Midi-Pyrénées, PACA, Poitou-Charentes, Auvergne et Limousin.

Les leviers à la conversion

Le choix de s'engager en agriculture biologique relève souvent d'une forte motivation de l'éleveur. Cette évolution de pratiques ne présente **pas de freins majeurs** en ovine viande mais elle reste délicate durant la phase de conversion.

En effet, l'éleveur doit **trouver un équilibre** sur son exploitation, en fonction du contexte pédoclimatique, de ses animaux et de ses équipements. Le règlement européen en vigueur depuis le 1/01/2009 rappelle l'obligation de faire pâturer les animaux quand les conditions

1. Situation de la production française

Cartographie et caractéristiques de la production nationale biologique

Le nombre de brebis allaitantes biologiques est estimé à 99 952 têtes en 2008 soit 2,4 % du cheptel national évalué à plus de 4 millions de têtes.



Cette fiche a été élaborée dans le cadre du RMT DévAB. Elle est issue d'un ensemble de documents sur différentes filières composé de dossiers économiques (4 à 6 pg) et de fiches exploratoires (2-3pg). Ces documents sont téléchargeables sur www.devab.org, rubrique Axe 3.



Contributeurs :
V. Bellet et J. Pavie, Institut de l'Élevage ;
C. Cresson, ACTA ;
J.-F. Deglorie, Interbev ;
A. Glandières, Chambre d'agriculture Midi-Pyrénées ;
G. Laignel, Inra ;
C. Touret, FNAB ;
E. Trocme, Chambre d'agriculture 09.



© Chambre d'agriculture



© Commission Européenne



© Commission Européenne



© Commission européenne

météorologiques le permettent. Les adaptations de système sont parfois conséquentes (élevages pratiquant 3 agnelages en 2 ans et/ou orientés vers la production d'agneau de bergerie).

Les **points sensibles** dans la conduite de l'élevage concernent **le parasitisme, l'alimentation et la reproduction**. Un encadrement adéquat permet d'apporter les réponses techniques soulevées par le changement de système.

La recherche d'une **productivité suffisante** et de l'**autonomie alimentaire** sont les points-clés de la rentabilité économique en élevage biologique. La gestion des pâturages et l'autoproduction de concentré sur l'exploitation, lorsque c'est possible, permet d'optimiser le système AB et notamment la phase de finition des agneaux, qui est à considérer attentivement pour compenser le surcoût des céréales biologiques.

Une bonne **maîtrise des techniques de production et d'économie des intrants** (adaptation du chargement en fonction du potentiel agronomique, maximisation de la productivité numérique, maîtrise du parasitisme, maximisation de l'autonomie fourragère, autoproduction des concentrés) permettent de limiter les surcoûts. Le prix de vente des agneaux de qualité biologique doit rémunérer les surcoûts

Enfin, pour améliorer l'organisation de la filière (longue notamment), il faudrait pouvoir disposer d'agneaux ré-

gulièrement pendant l'année, et donc jouer sur l'aptitude naturelle de certaines races au **désaisonnement** et/ou sur les complémentarités entre bassins de production régionaux. La production d'agneaux biologiques en bergerie, lorsqu'elle reste possible dans le cadre du nouveau cahier des charges, génère des surcoûts qui ne sont pas toujours compensés par la plus-value obtenue. Pour aider les agriculteurs à améliorer leur pratique des **données technico-économiques** actualisées à l'échelle des principales régions productrices doivent continuer à être référencées.

L'importance économique de la limitation de la consommation de concentrés à la fois destinée aux brebis et aux agneaux a été démontrée. Un point clé de la réussite, est la cohérence de cette consommation avec le niveau de productivité numérique. Par exemple, pour 120 % de productivité numérique, 120 kg de concentrés pour le couple mère-agneaux serait la consommation maximale pour obtenir un résultat économique. Les autres composantes du revenu que sont les prix de vente, les charges de structure et la taille du troupeau, sont bien sûr à prendre en compte.

2. Caractéristiques et conditions de mise en marché

Une quarantaine d'abattoirs ont une activité ovine biologique sur le territoire national. Le tableau ci-dessous révèle les données d'abattage recueillies en 2007 et 2008 par la commission BIO d'INTERBEV. Ces données s'entendent filière organisée, hors vente directe. On constate que les abattages identifiés biologiques concernent moins de 35 % du cheptel biologique allaitant. De plus, l'année 2008 marque un léger repli (- 5 %) qui peut s'expliquer par la crise du secteur générée par la FCO ou par le fait que certains producteurs se tournent vers d'autres valorisations pour compenser la hausse des céréales.

Les volumes 2008 d'agneaux biologiques abattus restent relativement limités au regard des volumes abattus dans les autres signes de qualité (10 963 tonnes) et en conventionnel (63 437 t). Leur destination en filière organisée en pourcentage du tonnage est de 46 % vers les grandes et moyennes surfaces (GMS), 37 % vers la boucherie, 5 % vers les magasins spécia-

Abattage ovins bio – Nombre de têtes et TEC

Observatoire Commission Bio Interbev – 2008							
Espèces	2008			2007			2008/2007 %
	Têtes	Tonnes	Poids moyen carcasse (en kg/tête)	Têtes	Tonnes	Poids moyen carcasse (en kg/tête)	Têtes
Agneaux	30 904	530,12	17	33 327	575,16	17	-7
Brebis	3 216	79,5	25	2 462	61,17	25	31
Total ovins	34 120	609,62	18	35 789	636,33	18	-5

ATTENTION les données ci-dessus s'entendent filière organisée, soit hors vente directe.

© Commission européenne

lisés et 11 % vers la restauration hors foyer (RHF). Les difficultés de positionnement des viandes d'agneau en GMS (segmentation difficile sur des volumes restreints, gamme limitée avec peu de produits élaborés) limitent le développement dans ce mode de distribution.

Une partie de la production ovine biologique s'est organisée autour d'un opérateur national qui tente de centraliser et de répartir les produits selon les différents circuits de commercialisation. D'autres opérateurs importants ont mis en place des circuits de valorisation dans les principaux bassins de production (Midi-Pyrénées, Auvergne), en s'appuyant sur des organisations de producteurs conventionnels. Aujourd'hui, le développement des volumes distribués est ralenti par des difficultés de planification face à la saisonnalité de la ressource.

Évolution 2005-2008 (en tonnes)

	2005	2006	2007	2008
GMS	85	255	314	282
Artisans, bouchers	101	107	175	227
Magasins Spécialisés	30	35	26	33

Concernant les affectations des viandes d'agneaux, elles sont en 2008 de 88 % en carcasses 5 % en Prêt à découper (PAD) et 7 % en UVC (unité de vente consommateur). La répartition par circuits de distribution telle que détaillée ci-contre révèle la progression de la viande ovine biologique dans les boucheries artisanales, et une régression en GMS sur l'année 2008.

Une enquête auprès d'un échantillon de producteurs biologiques et des ateliers de découpe permettrait d'évaluer la proportion de vente directe que l'on estime importante. On peut noter la progression de l'abattage de brebis due au développement conséquent de la consommation des produits biologiques dans la restauration hors foyer et aux innovations récentes des entreprises en terme de produits transformés.



© Commission européenne

3. Les pistes d'actions

La rentabilité économique des élevages ovins allaitants en AB repose sur la nécessité d'ajustements précis des itinéraires techniques, une analyse approfondie des coûts de production mais aussi sur une bonne valorisation des agneaux.

Les recherches sur l'**autonomie alimentaire**, la mise à disposition des résultats et l'accompagnement technique des élevages sont importants à développer. Une approche des **coûts de production** par système d'exploitation et de commercialisation (diversification des débouchés, complémentarité circuits courts, circuits longs) sont aussi des outils essentiels pour donner des repères aux éleveurs et participer à l'essor de cette production biologique.

Les **volumes abattus en élevage ovin biologique** restent relativement limités par rapport au cheptel existant, ce qui laisse présager des marges de progrès possibles dans le développement des différents marchés. L'estimation des **besoins réels de ces marchés** et surtout leur capacité à apporter une rémunération suffisante aux éleveurs biologiques sont encore méconnus. Les acteurs économiques des filières ont toutefois conscience de cette nécessité pour attirer les éleveurs biologiques au sein des filières organisées.

Le travail sur les **gammes de viande** est à améliorer pour positionner de manière durable les viandes ovines biologiques dans les rayons des grandes et moyennes surfaces et dans la RHF.

Enfin, pour faciliter l'organisation de filières et limiter la trop forte saisonnalité des produits, une **incitation financière** pour les éleveurs s'engageant dans l'**étalement de la production** semble incontournable. En zone herbagère, l'enjeu de l'étalement des naissances est lié aux méthodes alternatives aux traitements hormonaux (choix de races, contrôle du photopériodisme), tandis qu'en zone pastorale cela correspond à la définition de nouveaux itinéraires techniques de production des agneaux à l'herbe.

Pour en savoir +

- Des informations et des chiffres sur la production AB et le marché : www.agencebio.org
- RMT DévAB – Axe 1 – Production – fiche n° 5: Ovins allaitants biologiques.
- Actes « Journées nationales techniques Élevage : élevage ovin lait et viande en AB » (2008), 136p. ITAB -Pôle Bio Massif Central, www.itab.asso.fr.
- Benoit M, Laignel G (2006) Viande ovine bio - Production économiquement rentable sous conditions: technicité, économie de charges, aides, Alter Agri (75), pp4-7.
- Benoit M, Laignel G (2009) Performances techniques et économiques en élevage biologique d'ovins viande: observations en réseaux d'élevage et fermes expérimentales, INRA Prod. Anim. 22(3), pp197-206.
- Institut Élevage, CRA Midi-Pyrénées (2003) Production d'ovin viande en AB, 4 monographies, 32p.
 - Commission bio d'Interbev, document de sensibilisation des éleveurs.
 - Bellet V., (2010) Convertibilité comparée des systèmes ovins viande français, Etude réalisée pour l'Agence Bio, à partir des données 2007 des Réseaux d'Élevage, Institut de l'Élevage, 38p.
- Des informations techniques : www.itab.asso.fr
- Des informations sur les prix des marchés : www.snm.agriculture.gouv.fr et www.franceagrimer.fr